



# Un ministre presque parfait

**Le ministre de la Culture éclipse dans les médias  
les Journées européennes du Patrimoine  
au profit de la Journée de la gastronomie**

Des hommes politiques dans les talk-show, c'est devenu banal. Pour la première fois dans l'histoire synchrone de la Ve République et de la télévision, un ministre en exercice participe à une émission de télé-réalité. Cette « innovation » est le fait de notre ministre de la Culture : Frédéric Mitterrand, promoteur d'un ministère « moderne » et « innovant ».

Cette émission de divertissement, « *Un dîner presque parfait* », sera diffusée le 23 septembre sur M6, pour lancer la 1<sup>e</sup> édition de la Journée de la gastronomie.

## Lucarne

Entre les Journées du Patrimoine, créées en 1983 par le ministre de la Culture Jack Lang, dont c'est la 28<sup>e</sup> édition cette année, et la Journée de la gastronomie, lancée par le secrétaire d'État au Tourisme et au Commerce, Frédéric Lefebvre, dont c'est la 1<sup>e</sup> édition, Frédéric Mitterrand, qui « *adore les caméras* » a fait son choix : celui de « *mettre l'accent* », de « *s'occuper très fort de la gastronomie* »... et beaucoup moins du Patrimoine.

« *Cabotin* », comme il se décrit lui-même, notre ministre de la Culture assure un service minimum pour un des temps forts et des rendez-vous culturels prisés par des millions de Français (les Journées du Patrimoine), et se consacre « *très fort* » à une émission de divertissement à laquelle ne prend pas part l'initiateur de cette Journée de la gastronomie : le pourtant médiatique Frédéric Lefebvre.

L'homme de la Culture transformé en animateur télé de la promotion du Tourisme et du Commerce : voilà une allégorie réelle lourde de sens.

Guy Debord doit se retourner dans sa tombe ! (auteur de *La société du spectacle* ; l'an dernier, le MCC a fait la quête auprès de mécènes pour acquérir ses archives).

Les personnels du ministère de la Culture, eux, ne peuvent qu'être consternés du message de soutien donné par leur ministre en exercice... de communication.

## Farce

Est-ce la charge d'un ministre de la République de se prêter à un *reality show* télévisuel ? N'y a-t-il pas une dérive populiste et un problème de morale politique à ce qu'un ministre prête sa fonction à la mise en scène ludique du quart d'heure de célébrité de sympathiques anonymes ? En toute décontraction cool et pleine « *d'humour* ».

Frédéric Mitterrand a dû se poser ces questions. Et il y a répondu.

L'État et la Culture sortent-ils grandis du fait que les salles du ministère de la culture, situées dans le monument historique du Palais-Royal, joyau du Patrimoine parisien,

servent de studio de tournage et de plateau-télé à une chaîne commerciale... pour un dîner mitonné aux petits oignons par le cuistot-ministre ?

Dans un bref éditorial de ces Journées européennes du patrimoine, Frédéric Mitterrand se fait littérateur tendance amphigourique pour définir les monuments du patrimoine bâti : « *influences de l'ailleurs et du partage des rêves* », « *marqueurs omniprésents de notre identité européenne* ».

Le thème de cette année : le voyage, c'est un « *rite d'initiation et thème d'inspiration inépuisable* » mais aussi un indicateur de « *la mobilité des œuvres* » et des « *flux* ».

L'édito finit en apothéose, au-dessus des nuages :

« *défi didactique, incitation à l'ouverture, à comprendre les branchements, à percevoir ce qui circule sous la solennité des sacralisations.* »

Ces Journées du patrimoine « *permettent l'accès de chacun au livre ouvert de nos identités communes.* »

C'est d'une beauté ésotérique, mais nous on ne comprend pas tout.

## **Culture en péril**

Ce qu'on observe dans les monuments, musées et archives relevant de la première direction du ministère de la Culture, celle des Patrimoines, est nettement moins lyrique :

- passage en force de réformes destructrices du service public culturel, de lois scélérates (sur la cession du patrimoine monumental), de décrets iniques (de fusion/absorption de services à compétence nationale et d'intérêt général par des établissements publics plus ou moins auto-financés par des stratégies de performance commerciale) ;

- suppressions de postes, réductions d'effectifs, réorganisations incessantes, délitement du sens du travail, précarité galopante, conditions de travail dégradées générant de plus en plus de désarroi et de souffrance ; dogme aveugle du « faire plus avec moins », budgets étranglés, réductions occasionnelles d'ouverture au public, abandon de missions, extinctions de filières, externalisations...

L'actuel Ministre de la Culture s'emploie à accélérer le démantèlement de notre ministère et à précipiter le désengagement massif de l'État.

La loi sur le patrimoine monumental a été adoptée par l'Assemblée nationale cet été sans rencontrer la moindre opposition du ministre, partisan d'une approche libérale qui considère les monuments historiques comme de vulgaires biens immobiliers.

L'État peut désormais céder gratuitement des monuments historiques à une collectivité territoriale qui peut dans la foulée obtenir le déclassement de ces biens du domaine public en vue de leur revente à des particuliers.

Quand on connaît l'état sinistré des finances des collectivités territoriales, on n'est pas surpris qu'elles en délèguent la gestion à des opérateurs privés, ou carrément les revendent. 1700 biens nationaux (écoles, tribunaux...) sont aujourd'hui mis aux enchères par l'agence France Domaine (ministère du Budget).

Le projet patrimonial qui tient le plus à cœur au ministre de la Culture – selon ses dires – est celui de la Maison de l'Histoire de France (aux Archives nationales), un projet idéologiquement réducteur et politiquement partisan, où l'histoire, au pays des Droits de l'Homme est minéralisée et instrumentalisée pour promouvoir le concept nauséeux « d'identité nationale ».

Le projet de création de la Maison de l'Histoire de France, dont l'utilité et la légitimité est contestée par les professionnels et une large frange de la société civile, est estimé à plus de 90 millions € TTC. Parallèlement, de nombreux établissements patrimoniaux du MCC (musées, monuments, archives) voient leurs subventions pour charges de services publics sévèrement rabotées, à hauteur de – 5 % en 2011, et de nouveau – 5% en 2012 (soit la bagatelle de 80 millions € en deux ans).

Leurs budgets sont asphyxiés au point que des musées parmi les plus fréquentés remettent en cause la traditionnelle gratuité d'accès durant... les Journées du Patrimoine, et appliquent désormais un tarif réduit (en attendant la prochaine étape : le tarif plein ?).

La soupe concoctée dans les cuisines de la rue de Valois par notre ministre-cordon bleu est imbuvable : son principal ingrédient est le haché menu d'un siècle et demi de protection du patrimoine en France.

En dessert, Frédéric Mitterrand a fait de la mousse.  
C'est, paraît-il, sa recette préférée. On s'en était aperçu.

Le ministre confesse : « *Quand je ne serai plus ministre, je redeviendrai saltimbanque.* »  
Redeviendra ? Vraiment ?

Paris, le 16 septembre 2011